Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 27 (1876)

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

100 fagots longs de 1 mètre et mesurant 1 mètre de circonférence contiennent en masse concrète: hêtre 1,294; épicéa 2,284; mélèze 2,483; pin sylvestre 1,480 et pin d'Autriche 1,560 mètre.

Variétés.

Conservation du bois au moyen de la chaux.

Un entrepreneur français, M. Lostal, recommande sa chaux comme moyen de conservation du bois de service. Il emploi ce moyen pour des traverses de chemin de fer, qu'il couche dans des fosses et qu'il recouvre de chaux, qu'un arrosage répété fait fuser insensiblement. Le bois destiné à des travaux souterrains a besoin de 8 jours au moins pour être imprégné suffisamment. Il devient extraordinairement dur et tenace, et ne pourrit pas. Le bois de hêtre, entre autres, préparé d'après ce procédé, est employé dans des ateliers de construction, pour des outils qui reçoivent de très-fortes choses (marteaux etc.), et devient aussi dur que du fer, sans pour cela perdre son élasticité. (Cent. Blatt.)

— A une époque où, ensuite de la promulgation de la loi sur la haute surveillance des forêts de montagnes de la confédération, la question de l'administration des forêts des communes et des corporations par des fonctionnaires instruits est à l'ordre du jour dans plusieurs cantons, nous croyons devoir recommander à nos collègues les deux ouvrages suivants, dus à la plume de Mr. le conseiller forestier Krutina:

Die Gemeinde-Forstverwaltung im Grossherzogthum Baden et Die Bewirthschaftung der Gemeinde- und Stiftungswaldungen in Baden.

Le premier est une brochure de 120 pages, écrites à l'occasion de la réunion des forestiers allemands à Fribourg en,B., où la discussion de l'administration des forêts communales devait avoir une large place. La seconde est plus considérable et contient nombre de données intéressantes.

Nouvelles du personnel.

Rodolphe Steiner, inspecteur forestier, à Unterstrass près Zurich, est décédé au mois de juin 1876. Né en 1802, Steiner acquit les connaissances préliminaires aux études de sa vocation, essentiellement par l'enseignement privé qu'il recevait à Zurich en commun avec ses amis Hertenstein et Meister. C'est encore avec eux qu'il